

MAIRIE DE BÉLARGA

Décembre 2016



APRÈS DE LONGUES ANNÉES D'ABSENCE, L'ÉOLIENNE EST ENFIN DE RETOUR!





DANS CE NUMÉRO

Edito du Maire	2
Infos municipales	3
Sentier de randonnée	4
Paroisse	4
11 Novembre	5
Les Aînés	5
École et T.A.P	6
Associations	8
Bibliothèque	10
Comité des Fêtes	11
Le Saviez-vous ?	11
Accident avec Sanglier	12
Carnet photos	13
Vendanges	14
Bélarg'arts	14
Artisans et commerçants	15
Infos diverses	16

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 6 Janvier 2017 à 19h00 Salle des Fêtes



L'ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

Chères Bélarganaises, chers Bélarganais,

L'année 2016 arrive à son terme et nous voici déjà à la veille de l'an 2017.

Je voudrais, à cette occasion, remercier tout d'abord nos employés communaux (administratif et technique) dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune. Je leur exprime notre reconnaissance pour la tenue de nos services et de nos abords.

Je veux également féliciter notre équipe éducative ainsi que les professionnels et les bénévoles qui encadrent les T.A.P. tous les vendredis.

J'exprime ensuite toute ma reconnaissance à nos associations et à nos bénévoles dont les initiatives animent notre commune. Un réel sentiment d'appartenance s'y maintient. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants, même si la participation aux manifestations tend à diminuer.

2016 aura été une année de changements de mutations ; 2016 aura opéré un virage qu'il nous faut prendre avec la plus grande sagesse tout en essayant d'anticiper l'avenir. 2016 aura été, pour certains, une année de joies, et pour d'autres, une année de peines. Je m'associe personnellement aux événements heureux et malheureux qui ont touché chacun d'entre vous.

Dans le contexte de « crise » qui nous entoure, je veux saluer les interventions de l'État, de la Région et du Conseil Général dans les différentes subventions qui nous ont été octroyées. J'espère qu'ils continueront à nous aider afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs. Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux-mêmes par des subventions. Il ne faut pas faire « la politique de l'autruche ». Mais... nos ressources financières, qu'il s'agisse des recettes fiscales ou des subventions, continuent malheureusement à diminuer...; nous le savons tous, et nous vous tiendrons informés de ces évolutions au fur et à mesure que nous établirons notre budget pour 2017.

La baisse des dotations de l'État, engagée il y a 4 ans, continue...; et tous les maires se posent la même question : comment allons-nous boucler le budget ? Je ne fais pas exception à la règle. Je m'inquiète car je sais que l'année 2017 sera difficile et les investissements à venir ne seront peut-être pas à la hauteur de nos ambitions ni de vos attentes. En fonction des finances de la commune et des éventuelles dotations, je vous informerai des divers projets pour 2017 car la prudence est de mise et je ne veux pas annoncer des promesses que, nous ne pourrions tenir.

<u>Un petit mot sur le P.L.U.</u>: la procédure d'élaboration du P.L.U. est longue et complexe. Plus de 2 ans de travail nous attendent. Nous avons déjà constitué au sein du conseil municipal, en sus de la commission urbanisme, un comité de pilotage dédié à ce dossier qui œuvrera pour l'intérêt de la commune. L'enjeu est majeur car le P.L.U. va définir le devenir de notre commune en matière d'aménagement et de développement :

Comment sera le Bélarga de demain ? Dans quel sens souhaitons-nous que la commune évolue ?

La nouvelle année est pour moi l'occasion de formuler des voeux de prospérité et santé pour vous, vos familles et notre commune. Espérons que 2017 sera une année de paix et fraternité.

En attendant de vous retrouver le 6 janvier pour la traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité, mon équipe et moi même vous souhaitons tous nos voeux de bonheur pour l'année à venir.

Bien à vous, José MARTINEZ



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 6 Janvier 2017 à 19h00 Salle des Fêtes





BÉLARGA: LA SIRÈNE D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

La préfecture de l'Hérault a retenu la commune de BÉLARGA au titre de l'aléa « inondation à cinétique rapide » pour implanter une sirène d'alerte des populations, en cas de survenue d'un événement grave mettant en péril la situation des personnes. L'implantation retenue est le pignon ouest de la Mairie.

Les travaux devraient se faire courant 2017.

Une information auprès de la population suivra pour connaître la marche à suivre en cas d'alerte.

APPEL À LA POPULATION

Pour information, la municipalité cherche à louer ou à acquérir une remise ou un terrain sur lequel nous pourrions implanter un local qui permettrait aux employés d'optimiser leurs temps et d'organiser leurs activités de maintenance des biens communaux. Abri essentiellement dédié aux services techniques, zone de stockage d'agrégats évitant les livraisons onéreuses et ponctuelles, parc de véhicules communal, rangements de divers matériels notamment barrières de sécurités, panneaux de signalisations.

AVIS À LA POPULATION

Vente des anciens bureaux de l'école à 20 euros l'unité.

ÉLECTIONS 2017

Une permanence électorale sera tenue à la mairie le

Samedi 31 décembre 2016

De 9h à 11h

SOURISH SOURCE STREET STREET STREET SOURCE STREET S

UN POINT SUR LE P.L.U. / S.I.V.U.

La commune de Bélarga est en pleine réflexion sur le devenir de son urbanisme pour pouvoir répondre aux besoins de sa population actuelle et à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un outil qui permet de prévoir comment se dessinera notre village pour les 10 années à venir. La commune est dans cette réflexion, aidée par un cabinet qui mène le diagnostic. Pour cela, il a rencontré les fournisseurs de réseaux ainsi que les exploitants agricoles. Un registre est ouvert au secrétariat de la mairie et permet à toute personne d'y apporter les remarques qu'elle jugerait utiles concernant le devenir urbanistique du village.

Dans le même temps, le S.I.V.U. BÉLARGA-CAMPAGNAN (le syndicat intercommunal gérant les réseaux des eaux usées) a entrepris la révision du schéma directeur d'assainissement. C'est ainsi que vous avez peut-être pu constater que des tests à la fumée ont été réalisés. Cette révision permettra également de s'assurer du devenir du village en matière d'assainissement et éventuellement d'entreprendre les travaux nécessaires.

SENTIER DE RANDONNÉE « Entre Rouviège et Dardaillon »

Le Dimanche13 Novembre nous avions rendez vous avec les membres de l'A.V.H (Association Valentin HAÜY). Cette association, reconnue d'utilité publique, déploie un grand nombre de services et d'actions afin de défendre les droits des déficients visuels, d'assurer leur formation et leur accès à l'emploi, de développer leur autonomie, de promouvoir l'accès à l'écrit et enfin de leur proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles.



responsable de la section randonnée de l'association, M. Jean -Jacques Lafarge, accompagné d'un groupe de 45 personnes (non-voyants, déficients visuels et accompagnateurs) étaient au départ de notre sentier. Le but était de leur faire découvrir le sentier (en avant première !) pour qu'il puissent nous faire remonter les quelques problèmes encore à améliorer au regard de leur handicap.

Cette journée riche en partages, découvertes et échanges, s'est terminée en toute con-

vivialité autour du verre de l'amitié.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré, pour que cette journée soit une réussite.



AUTOUR DE LA PAROISSE

Mercredi 7 décembre après-midi, les enfants sont venus installer la crèche en l'église de Bélarga.

Que d'émerveillement dans leurs yeux lorsqu'ils ont découvert les santons délicatement emballés dans du papier journal! Après avoir décoré la crèche avec des étoiles coloriées, choisi le bon emplacement des santons et des petits moutons, un goûter bien mérité a récompensé cette joyeuse troupe.

Joyeux Noël à tous !







COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, nous nous sommes unis nombreux dans le souvenir des Poilus de la Grande Guerre.

Accompagnés de leur maître, les enfants ont animé la cérémonie en disant avec beaucoup d'émotion des petits poèmes. Deux collégiens ont lu en partie le message du secrétaire aux anciens combattants. Le discours de Monsieur le Maire a été écouté avec attention et applaudi après la minute de silence.

Tous les participants se sont retrouvés après la cérémonie dans la salle du conseil pour un apéritif préparé et servi par les élus.

N'oublions pas de remercier nos porte drapeaux : Monsieur Taylor qui se dit honoré de porter le drapeau britannique et Béranger qui a remplacé son grand père Maurice, perdurant ainsi cette tradition de la familleSévegner.

« Le vrai soldat tirera toujours plus de mérite d'avoir duré que d'être un héros. » Extrait du Journal de Louis JOUBERT, Verdun 1916

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

Pour les personnes qui ont choisi le coffret de Noël, c'est avec plaisir que les élus les ont déposé à leur domicile aux dates suivantes :

Mercredi 21 décembre

et

Jeudi 22 décembre de 16h à 18h



LE REPAS DES AÎNÉS

Suivant une habitude bien établie, Monsieur Le Maire et son conseil municipal ont invité les aînés de la commune à se réunir le samedi 17 décembre à midi.

Autour d'une table joliment décorée et d'un excellent repas préparé et servi par le traiteur Vatou, les convives se sont retrouvés dans une atmosphère détendue et joyeuse. L'après-midi a été animé par le tour de chants de Monsieur Alain Mathieu.

Ce moment convivial a permis à chacun de prendre des nouvelles des présents et des absents et d'évoquer la mémoire de ceux qui nous ont quittés. Les liens générationnels se sont tissés grâce à ce moment de partage.

« A l'an qué ven, si sian pas maï que sian pas men »



5

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Effectifs: cette année les écoles de Bélarga-Tressan accueillent 120 élèves, répartis selon les cinq classes, 23 en PS-GS, 21 en MS-CP, 25 en CP-CE1, 26 en CE2-CM1 et 25 en CM1-CM2. Nous leur souhaitons à tous une belle année scolaire.



« Pas si bête »

Cette année encore, l'ensemble du RPI Tressan-Bélarga renouvelle son projet en partenariat avec l'école de musique de Gignac. Esaka interviendra dans les écoles jusqu'au mois de février. Chants, jeux rythmiques et préparation d'un spectacle chorale autour du thème « Pas si bête » aura lieu en avril. De plus, l'école de Bélarga accueille Michel Arbatz, auteur, compositeur, interprète pour la création d'une chanson dans les classes de CE2-CM1-CM2. Un concert avec l'école de musique de Gignac et l'école de St Jean de Fos sera bientôt programmé.

Ci-contre, remise du prix de la laïcité par M. RUSSO, Principal du collège MAFFRE-BAUGE de Paulhan, et en présence de M. MARTI-NEZ, Maire de la commune.

« La nature comme source d'inspiration »

Le 6 octobre, les élèves de CE2-CM1-CM2 sont partis à la découverte de l'exposition « Questions aux arbres d'ici » de Alexandre HOLLAN au musée de Lodève. Les enfants ont également participé à un atelier d'arts plastiques où ils ont pu laisser libre court à leur imagination, agir sur les formes, les matières, la couleur.

« Laïcité »

Pour son projet « *Vivre ensemble* », et étant donné les actions réalisées autour du thème de « *La Laïcité* », les écoles de Bélarga et Tressan ont obtenu le prix de la laïcité 2016. Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le 23 juin dernier.





Cette année, à l'occasion de la Journée de la laïcité du 9 décembre, les enseignants ont réuni tous les enfants scolarisés sur le R.P.I à l'école de Tressan. Une ronde autour de l'école maternelle, des petits ateliers d'arts visuels et de lecture ont été mis en place. Le retour sur Bélarga s'est fait par une sympathique randonnée.

« Les Incorruptibles »

Toutes les classes de l'école, cette année encore, participeront au concours « Les Incorruptibles » en partenariat avec la bibliothèque de Bélarga. Le principe consiste à lire 5 ouvrages de littérature de jeunesse et à exprimer son point de vue sur son livre préféré. Ce projet est pour les enfants l'occasion d'une rencontre avec un auteur ou un illustrateur des récits proposés. Les élèves découvrent un métier, un savoir, une passion...

« Éco-école »

L'école de Bélarga a été labellisée en tant qu'école écoresponsable au vu des projets réalisés l'an passé. Un drapeau est déjà dressé pour symboliser la réussite de ce projet. L'école de Bélarga se réinscrit donc cette année. Nous avons choisi de travailler **sur le thème de la solidarité.** Nous pensons continuer notre collaboration avec l'association Denro, qui monte une structure scolaire et un

club de football au Burkina Faso. Nous ferons appel au bon coeur des bélarganais pour une collecte future.



Les T.A.P.

Nos après-midi du vendredi sont toujours très animés et fréquentés régulièrement par les enfants bélarganais. Diverses animations leur sont proposées :

- Code de la route et vélo avec le policier municipal.
- Danses en ligne avec Sylvie, animatrice en danses.
- Sports collectifs (badminton et basket) avec Marie-France.
- Astrid offre aux enfants, durant les séances de sophrologie, la découverte de techniques de détente dont ils ont bien besoin.
- Les ateliers d'éveil à l'anglais sont animés par Karin.
- Arts plastiques et chants sont le domaine d'Isabelle.
- Christine, toujours très polyvalente s'occupe des jeux collectifs.
- Monique materne les plus jeunes pour la sieste et les petits jeux d'éveil.

N'oublions pas l'aide apportée par les élus de la *Commission École* en fonction de leurs disponibilités. Le plaisir manifesté par les enfants est un encouragement pour tous et de nouvelles activités seront proposées à la rentrée.

LA SOPHIE BELARGANAISE

En cette fin de saison 2016, les responsables ont rassemblé les joueurs et membres à la salle polyvalente en présence de Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, et de Monsieur Pierre MOU-LIAS, Président du secteur « Trois Fontaines » pour leur assemblée générale. Après quelques mots du Président, les lignes financières ont été détaillées par le trésorier Philippe Salas. Elles présentent un bilan positif et ont été adoptées à l'unanimité.

Le bureau a été renouvelé : Susy CADET, qui représente le regroupement effectué avec la gymnastique, Cyril TOURNE-MIRE et Lionel FIQUET ont été élus. La journée s'est terminée par un repas. À cette occasion la Sophie avait décidé d'honorer Thierry NIEL pour son engagement à la bonne marche du club en tant que bénévole. Monsieur Le Maire et Monsieur Moulias lui ont remis la médaille de bronze de la Fédération de pétanque et de jeu provençal.

Félicitations aux joueuses et joueurs qui ont participé à toutes les compétitions. Le bilan sportif est satisfaisant : le club reste en seconde division au championnat des clubs de l'Hérault.

« Marché de Noël »

Il a eu lieu le 13 décembre à Bélarga. Des chants sur un autre thème que Noël ont été interprétés devant l'école. Un marché avec vente de gâteaux et d'objets réalisés par les enfants s'est tenu dans la cour de l'école.



Une nouvelle saison va commencer pour la Sophie avec des activités aussi diverses que variées. Un loto a eu lieu le 18 décembre et trois concours départementaux auront lieu les 11 mars, 27 mai (Challenge Didier CADET) et le 1er octobre. Tous les mardi et jeudi le challenge inter-villages rassemblera 10 clubs du secteur en matchs aller et retour les mercredis, du mois de mars au mois de juin. Les 55 ans et plus disputeront leur compétition dans 11 villages. Le 14 juillet nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les Bélarganais et Bélarganaises qui le souhaiteront. Nous organiserons deux repas ouvert à tous les 17 juin et 14 août. Si vous aimez la pétanque, venez rejoindre les membres de la Sophie. Nous vous recevrons très cordialement.



Nous souhaitons à toute la population de très bonnes fêtes de fin d'année et nos voeux les plus sincères pour 2017.

A.M.R.B. (Après Midi Récréative Bélarganaise)

Nous avons repris nos activités récréatives du mercredi après midi avec le même enthousiasme. Nous avons enregistré une trentaine d'adhérents et chaque mercredi nous sommes entre 12 et 15 au gré du temps qu'il fait. Quelques adhérents sont venus avec leurs invités. C'était sympathique de rencontrer des personnes d'un autre village qui ont apprécié notre petite association. Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre soit en qualité de participant occasionnel au prix de 10 euros pour l'année et une contribution de 1 euro pour le goûter, soit en qualité de participant permanent au prix de 25 euros pour l'année participation au goûter incluse. Nous vous rappelons les activités qui ont le plus d'adeptes : belote, scrabble, rumicube, rami. Cependant la liste n'est pas limitée. Nous avons modifié notre règlement et acceptons les enfants accompagnés de leur parent ou grand parent adhérent, sous leur responsabilité et en leur présence.

Les fêtes approchent, nous vous souhaitons à tous et à toutes de passer de bons moments en famille et vous souhaitons nos vœux de bonne santé et de bonheur pour la nouvelle année.

JUDO

Tous les Mardis. 2 séances découvertes gratuites avant inscription pour tous.

Éveil JUDO - de 17h 30 à 18h 15

Pour les **4 – 5 ans**. Une pédagogie ludique adaptée, par un Professeur D.E. C'est le futur apprentissage du judo. C'est le développement de la motricité et celui du sens social dans la pratique du Code Moral.

JUDO - de 18h 30 à 19h 30

Enfants à partir de 7 ans. Une approche pédagogique et technique en fonction de l'âge et du grade. Le judo permet de faire découvrir et maximiser le pratiquant que la Modestie et le Courage sont les premières marches pour accéder aux vraies valeurs morales du judo.

JUJITSU et Self défense - De 19h 30 à 21 h 30

Une discipline qui permet de maîtriser sa peur face à une agression. Un cheminement en fonction de l'âge et de la condition physique. Apprendre à esquiver, riposter, résister avec efficacité.

LA SOCIETE DE CHASSE

Le bureau de la Chasse remercie tous ses membres d'être venus aussi nombreux. Alors qu'il y avait 15 sociétaires l'an dernier, nous en comptons 25 cette année. PONCE est le Président du Syndicat, tandis que M. CARLA Mathieu est le représentant du Syndicat sur la commune.

La saison de chasse se déroule bien pour l'instant. Il y aura un lâcher de faisans le 25 décembre et une battue aux renards est prévue le 6 janvier. Cette opération sera suivie d'un déjeuner organisé par l'association. En espérant que vous viendrez nombreux.

La société de chasse vous remercie et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



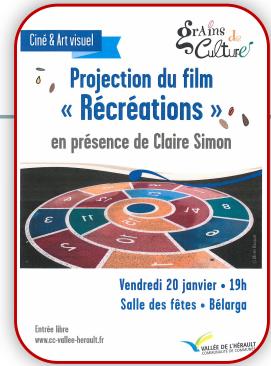
BIBLIOTHÈQUE

3 novembre 2016, les Musi'spectacles sont de retour avec « PaTaClak » de la compagnie Lugana.

Audrey et Mano se préparent pour leur départ ! Se débarbouiller, trouver ses chaussures, mettre son chapeau, finir les valises et enfin trouver un taxi... Des préparatifs qui vont prendre du temps à ces deux voyageuses dotées d'une imagination débordante... Avec elles, toutes les occasions sont bonnes pour jouer avec les sons, les rythmes et le corps !

Comme à chaque représentation les tout petits accompagnés de leur nounou, leurs parents ou grands-parents, ont apprécié ce moment privilégié. Nous nous en réjouissons et attendons avec impatience le prochain spectacle qui se déroulera en mars. Rappelons qu'il est indispensable, vu le succès remporté par cette animation, de s'inscrire auprès de la bibliothèque pour y assister.





À VOS AGENDAS

Le vendredi 20 janvier 2017 à 19 heures rendez-vous à la salle des fêtes pour la projection du film de Claire Simon « RÉCRÉATION »

Projection en présence de la réalisatrice avec qui vous pourrez échanger et donner vos impressions.

Dans ce documentaire à voir en famille, Claire Simon filme des enfants dans une cour de maternelle. Elle nous présente plusieurs histoires qui sont inventées à la fois par les enfants, qui en sont les héros, et par les lieux qu'ils choisissent comme territoire...... Hors du contrôle des adultes, les petits anges n'ont pas la vie qu'on se plaît à rêver pour eux.

La bibliothèque est ouverte le lundi de 15h30 à 18 heures, le jeudi de 16 heures à 18h30. Téléphone 04.99.57.04.83

Joyeuses fêtes à tous. Thérèse FIEVET

COMITÉ DES FÊTES

Le bureau du Comité des Fêtes a tenu une assemblée générale le 18 novembre dernier en vue du renouvellement du bureau.

Au cours de cette assemblée a été élu un nouveau bureau composé de : ALLINGRY Jérôme (président), ORTEGA Dimitri (vice-président), JULIEN Fanny (secrétaire), CROS Jacques (trésorier), GAZAGNES Marion (vice-secrétaire) et SALLES Sandrine (vice-trésorière).

Une prochaine réunion sera organisée au début de l'année 2017. La date sera affichée en mairie.

Les maître-mots de notre projet seront rassemblement, convivialité et partage.

Les membres du Comité de Fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le président et le bureau



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bonjour, je me présente : je m'appelle « Fallen ». C'est le surnom que m'a donné la petite-fille du couple qui m'a trouvé un matin sur un des plateaux de la vieille balance Roberval qui décore leur terrasse. Je suis un Faucon crécerellette. Je n'avais que quelques jours et je venais de tomber (fallen, en Allemand) du nid construit par mes parents au sommet d'un des cyprès qui domine leur jardin. Mes « sauveurs » m'ont alors « hébergé » trois semaines chez eux jusqu'à ce qu'il trouvent une association, la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O.), pour m'accueillir dans son refuge de Villeveyrac.

Un des Fleurons du patrimoine vivant de la Méditerranée, nous sommes, les faucons crécerellettes, une espèce d'oiseau de proie (migrateurs) de la famille des falconidés. Notre taille est de moins de 40 cm pour une envergure de 70 à 80 cm et une masse de 170 à 300 grammes.

Chaque printemps, un grand nombre de mes congénères s'installe pour nicher durant six à sept mois, dans la commune voisine de Saint-Pargoire. On compte aujourd'hui plus de 140 couples dans tout le département de l'Hérault sur les 350 couples répertoriés en France.

À chaque parution de notre bulletin municipal je viendrai, avec mes modestes connaissances, alimenter cette nouvelle rubrique

FALLEN prêtant sa plume à Michel LORIDANT



ACCIDENT AVEC UN SANGLIER

Qui est en tort ? Que faut-il déclarer ?

Quand un animal sauvage heurte votre véhicule, vous devez prévenir la gendarmerie ou la police nationale et faire une déclaration auprès de votre assurance dans les 5 jours en vertu de l'article L113-2 du code des assurances.

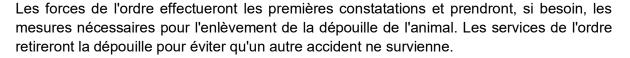
Votre assureur demandera à un expert de constater qu'il s'agit bien d'un accident provoqué par un animal sauvage, c'est pourquoi il faut conserver toutes les preuves de cette collision (photos, témoignage ou poils de l'animal).

Si vous êtes assuré "tous risques", les dommages matériels de votre véhicule seront pris en charge par votre assurance. En revanche, si vous êtes assuré "au tiers", l'assurance ne vous indemnisera pas. Sachez que l'assureur n'applique pas de malus si la collision avec un animal sauvage relève de la force majeure, c'est-a-dire si elle est irrésistible, imprévisible et extérieure.

Pour votre assurance, étant donné que vous n'avez pas commis de faute et que la survenance du sanglier était imprévisible, la force majeure joue et vous ne serez pas « malussé » .

Pour l'indemnisation, tout dépend de votre assurance : si vous êtes assuré "tous risques" vous serez indemnisé ; à défaut les réparations seront à votre charge.

Le fait de ne pas prévenir la police ou la gendarmerie pour un accident avec un animal sauvage n'est pas constitutif d'un délit de fuite.





PÊCHE

Le 11 Mars, lâcher de truites à Bélarga, pour l'ouverture.

J.Schwertzler

CARNET PHOTOS



Plusieurs de nos concitoyens ont choisi d'embellir, à l'occasion des fêtes de Noël, notre village.

Un grand merci pour ces initiatives citoyennes.

















« Le sentiment d'attente ne s'ajuste qu'au seul printemps. Avant lui, après lui nous escomptons la moisson, nous supputons la vendange, nous espérons le dégel. On n'attend pas l'été, il s'impose ; on redoute l'hiver ». COLETTE

LES VENDANGES 2016

2016, un millésime marqué par la sécheresse

L'année 2016 a débuté par un hiver relativement clément, de faibles pluies et très peu de températures négatives. Nos anciens affirment qu'un hiver rigoureux assainit la vigne.

Au printemps, quelques bonnes pluies et l'absence de gel ont permis un bon démarrage de la végétation. D'autres régions avec le gel avaient déjà perdu une bonne partie de leur future récolte. Chez nous, les prévisions de récolte étaient optimistes.

L'été sec a refroidi notre élan. Nous n'avons pas eu les orages escomptés du 14 juillet et du 15 août et la sanction a été immédiate. Les vendanges se sont déroulées dans de bonnes conditions mais au final, la baisse de récolte se situe en moyenne à 15-20% avec de fortes disparités selon le terrain et le cépage. Cette baisse vient s'ajouter à 2 récoltes précédentes déjà en retrait , la sècheresse étant la grande responsable.

Les cépages adaptés à notre région comme le carignan et le grenache tirent leur épingle du jeu. Nos anciens avaient une fois de plus raison ! Ce constat est d'autant plus amer que les viticulteurs de villages voisins ont accès à l'eau (Tressan, Plaissan, Paulhan...) et enregistrent des récoltes régulières. L'eau est précieuse !

La tendance risque de ne pas s'inverser. Nous devrons rechercher toutes les solutions pour que notre village ait l'accès à l'eau. Toutefois, les raisins sains et très concentrés ont permis d'élaborer des vins qualitatifs très prometteurs!

BELARG'ARTS

La magie de Noël commence par les cadeaux et cette année ce fut le château de Bélarga qui s'offrait aux badauds ébahis.

Franchies les portes, moult gâteaux de Noël, cartes postales, bijoux et autres décorations du sapin et de la table du réveillon achalandaient les étals des participants à cette féérie. Le tout embaumé par le parfum de la cannelle de notre vin chaud.

Spéciale dédicace à Matisse pour ses origamis.

Nous souhaitons que cette fête soit le préambule à une année de paix et de bonheur pour vous et vos famille et plus largement au reste du monde.

Michel Riboux



LES COMMERÇANTS ET ARTISANS À VOTRE SERVICE

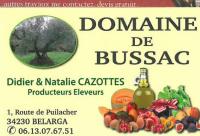




France et Michel Siohan-Cuny 8 route Croix de Saint-Antoine 34230 Bélarga T. 04 67 24 60 89 - 06 33 65 15 39

> fmsiohan@wanadoo.fr www.les4amours.com









ARTISAN CRÉPIER	06.16.47.54.55	40. 5. 4. 0. 4. 4. 4.
Mme BONNADIER Marie	www.crepeadomicile.voila.net	12, Route Croix Saint-Antoine – 34230 BELARGA
ÉPICERIE: Le panier gourmand	04.67.24.21.46	
Mme GARCIA Nadine	lepaniergourmand@gmail.com	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION		
"Chez Mamie" Mme PELLING Julia	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR	http://vatoutraiteur.com/	
Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HÔTES	http://m.riboux.free.fr/	
M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
INFIRMIERS	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69	Assistance infirmière
M. et Mme DUREUX Ludovic et Cécile	assistanceinfirmiere@laposte.net	5, rue de l'église – 34230 BELAR- GA
ÉLECTRICITE		
M. FILLIETTE Jean-Claude	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31	6, Chemin des Combettes - 34230 BELARGA
FERRONNERIE	04.67.42.75.38	
M. FEUVRIER Nicolas	ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	5, rue des Micocouliers - 34230 BELARGA
LANGUEDOC PRÉVENTION	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15	24, rue des Arbousiers
M. MARGUERITE Jean-Louis	languedocprevention@hotmail.fr	34230 BELARGA
MAÇONNERIE		
M. MAURICE Frédéric	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12, route Croix Saint-Antoine – 34230 BELARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	6, rue des Arbousiers - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE		
VINCENT	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE		
M. SGHIR Ahmed	06.60.05.15.49	7, rue les Arbousiers - 34230 BE- LARGA
M. SIMON Yannick	06.50.62.77.07	Les Berges de l'Hérault – 34230 BELARGA
SELLERIE		
M. COMBELLES Eliakim	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA











ÉTAT CIVIL DE BÉLARGA

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à : Liam DUPIN née le 30 juin 2016 Ilham GARCIA née le 22 octobre 2016

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés : Eric BYACHE et Valène CAISSO mariés le 3 septembre 2016 Stéphane ASORIN et Carole JAQUIER mariés le 15 octobre 2016

DÉCÈS

Nous renouvelons nos condoléances aux familles de :

LOPEZ Elisabeth épouse de Christian ROUCAYROL décédée le 7 juillet 2016 GALIBARDY-DAUDE Claire décédée le 26 juillet 2016

MARAIS Michel décédé le 20 novembre 2016

PERAN Marco décédé le 6 décembre

BAPTÊME CIVIL

Le 10 décembre 2016 à 11h, nous avons célébré l'entrée dans la communauté républicaine de Julia Clara STAUFFER, née le 28/11/2015, fille de Emmanuel STAUFFER et de Sandrine ASSIER

« Le bonheur assuré par l'amour est le seul garant de la vie ». Simone de BEAUVOIR

MÉMOIRE DE BÉLARGA

Nous souhaitons vous faire découvrir le village à travers les souvenir des anciens.

C'est pourquoi nous sommes allés voir l'un des doyens de notre village Noël GASC.

Noël était l'ancien boulanger de Bélarga. Eh oui, nous avions une boulangerie tenue par Noël et son épouse.

Noël nous a raconté que c'était lui qui s'occupait des moteurs de l'ancien château d'eau pour pouvoir faire tourner le moulin à farine et pouvoir donc faire son pain, et ceci jusqu'en 1981.

Il nous a décrit les nombreuses fêtes qui se sont passées dans le village où la convivialité et la joie étaient au rendez-vous avec de grands orchestres et un tour de ville.

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Nous vous informons que les horaires d'ouverture au public

de la Mairie sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 Fermeture de la mairie le mercredi toute la journée.

Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, et ses 2 adjoints assurent des permanences sur rendez-vous comme suit :

M. José MARTINEZ, le Maire, les samedis matin

M. Salvador DIAZ, le 1er adjoint, les jeudis matin

Mme Roberte JULIEN, la 2ème adjointe, les mardis matin

MAIRIE DE BELARGA

Place de la république 34230 BELARGA

Téléphone: 04.67.25.00.55 - Mail: mairie.belarga@wanadoo.fr

16